

BAF 2022-1 - Chiffres généraux

Le Baromètre de l'Accueil Familial de PA-PH (BAF) a pour objectif de dresser un état des lieux national et fiable de l'accueil familial.

Les données¹ analysées et commentées proviennent des conseils départementaux (CD) :

-en 1996 et en 2013, lors des deux enquêtes nationales IFREP ;

-en 2019 et 2021, via les contributions² des CD sur la Plateforme Interactive de l'Accueil Familial (PIAF).

Le BAF 2022-2 portera sur l'organisation des dispositifs départementaux au vu des missions du CASF.

1 – Les principaux chiffres de 1996 à 2021

	1996	2013	2019	2021
Nb de CD ayant agréé des AF	99 (sur 101 à l'époque)	101 (sur 102 à l'époque)	101 (sur 102 à l'époque)	101 (sur 102 à l'époque)
Nb d'AF (chiffres bruts)	8 950 (99 CD)	9 742 (101 CD)	9 290 (99 CD)	8 789 (101 CD)
Nb d'accueillis (chiffres bruts)	11 717 (99 CD)	14 549 (100 CD)	14 452 (99 CD)	13 810 (101 CD)
Nb de places (chiffres bruts)	11 266 (91 CD)	14 999 (91 CD)	18 180 (98 CD)	17 997 (101 CD)
Taux d'occupation des places (chiffres pondérés – 79 CD)	91,00%	79,83%	79,01%	77,05%
Nb moyen d'accueillis par AF (chiffres pondérés – 97 CD)	1,31	1,51	1,56	1,57

Le taux d'occupation en 1996 est fortement influencé par le fait que les agréments sont, à l'époque, délivrés pour 2 personnes. La 3^{ème} place est accordée sur dérogation et ne concerne que 12% des AF.

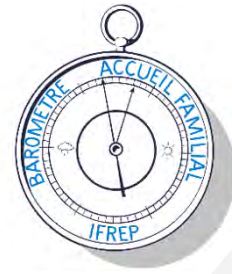
Son évolution et la répartition des agréments pour 1, 2, 3 places (ou 4 par dérogation depuis 2015) seront étudiées dans un numéro du BAF consacré aux agréments.

Le nb moyen d'accueillis par AF a certes augmenté mais, globalement, il témoigne du caractère familial de l'accueil.

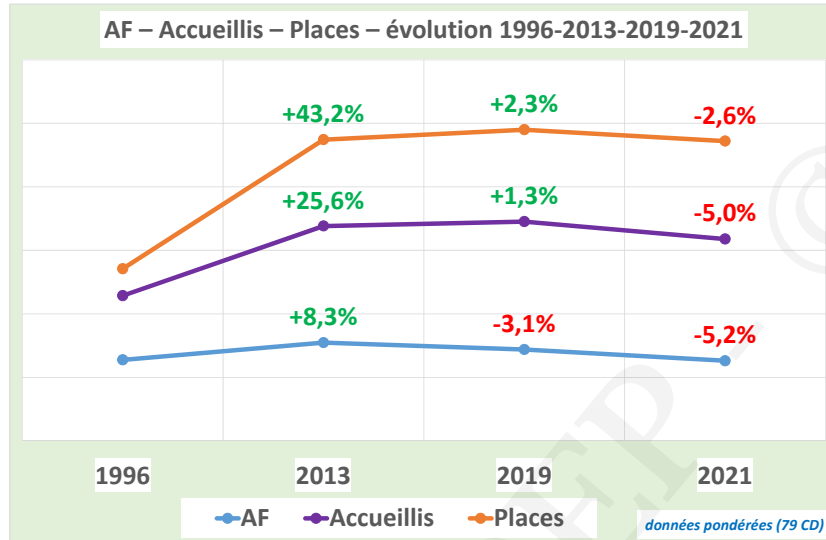
Les évolutions du nb d'AF, d'accueillis, de places sont présentées au chapitre suivant.

¹ S'il s'agit de chiffres bruts, le nb de CD répondants est mentionné. Lorsque les chiffres font l'objet d'un traitement (pourcentages, évolutions, etc...), ils sont pondérés = ne sont retenus que les CD ayant renseigné chaque valeur étudiée ET pour chaque période

² Pour 2019 : les données de 4 CD proviennent d'autres sources. Pour 2021 : les données de 2 CD proviennent d'autres sources ; celles de 5 CD, issues de la PIAF, n'ont pas pu être actualisées fin 2021



2 – L'évolution du nb d'AF, d'accueillis, de places de 1996 à 2021

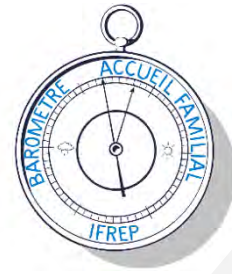


En 2021, le nb d'AF retrouve à peu près son niveau de 1996 après avoir légèrement augmenté entre 1996 et 2013. Quoiqu'il en soit des faisceaux explicatifs de la baisse amorcée en 2019 (cessations d'activité pour diverses raisons dont le départ en retraite, retraits d'agrément éventuels, puis contexte pandémique, etc...), le nb de nouveaux agréments délivrés ne compense pas le « stock ».

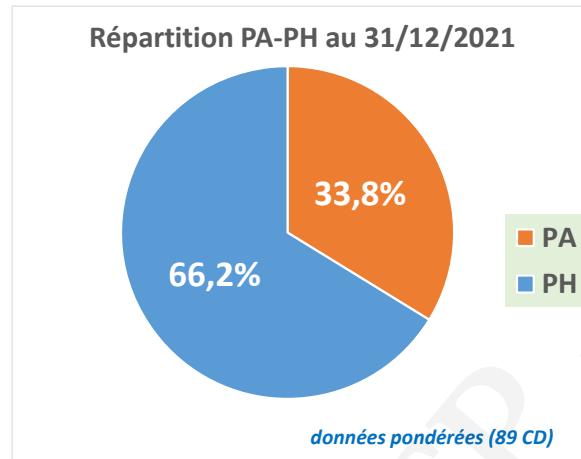
La progression du nb d'accueillis, puis la baisse constatée en 2021, ne suivent pas la même courbe que celle des AF. A relier pour une grande partie au nb de places autorisées selon les périodes.

Le nb total de places (qu'elles soient ou non utilisées) reste stable entre 2013 et 2021, après avoir augmenté très fortement entre 1996 et 2013 (notamment en raison de l'évolution du cadre réglementaire). La baisse du nb d'AF est en partie contrebalancée par un élargissement des agréments.

L'érosion des chiffres pourrait se confirmer. Début février 2022, les données mises à jour de 36 CD montrent une baisse supplémentaire des trois valeurs : moins 2,2% d'AF, moins 2,8% d'accueillis, moins 2,1% de places. Ces évolutions seront à affiner en 2023.



3 – Les PA et PH en accueil familial en 2021



Les enquêtes IFREP de 1996 et 2013 insistaient sur une précaution essentielle : les chiffres conduisant à dire que les accueillis étaient pour moitié des PA restaient sujets à caution car nombre de PH de plus de 60 ans, dites « PHV », « deviennent » des PA (activation d'autres aides financières : par ex APA et non plus PCH).

Que cette « bascule » intervienne ou non, elle ne change rien au fait que les parcours (familiaux, professionnels, institutionnels, etc...) et les besoins des PH, y compris vieillissantes et dont le pourcentage est important, diffèrent de ceux de PA arrivant en accueil familial faute de pouvoir gérer leur quotidien à domicile quelles que soient les aides apportées.

En demandant en 2021 aux CD d'affiner leurs données afin de distinguer les PHV des PA (ce que 89 CD ont pu faire dès lors qu'ils parviennent à fournir les chiffres relatifs aux accueillis), la répartition vient confirmer une réalité bien connue : l'accueil familial concerne majoritairement et historiquement les PH.

Réalité que le monde politique, médiatique (et aujourd'hui lucratif) persiste à nier, sur fond d'une réglementation qui, comme d'autres abouties ou non, vise la dépendance essentiellement liée à l'âge.

Pour autant, l'accueil familial de « vraies » PA existe. Il est, et a toujours été, largement sur représenté dans certains départements, du fait de l'histoire locale des accueil, de la culture ou des équipements.

BAF 2022-1 – Les essentiels

L'accueil familial de PA ou PH :

- ne se développe pas, voire diminue. La tendance semble se confirmer avec des données obtenues début 2022 ;*
- conserve son caractère familial ;*
- concerne majoritairement les PH.*